



---

# REGLEMENT TOURNOI AMICAL DE SIMPLES

---



04 MARS 2024

TENNIS DE TABLE CHALAIS MONTMOREAU

## Table des matières

1.	Description Tournoi.....	2
a.	Responsable du tournoi .....	2
b.	Détails du tournoi :.....	2
c.	Juge-arbitre : .....	2
2.	Règlement : .....	2
ARTICLE 1.	Organisation Matériel .....	2
ARTICLE 2.	Organisation sportive.....	2
ARTICLE 3.	Inscriptions .....	2
ARTICLE 4.	Droit d'engagement .....	3
ARTICLE 5.	Equipement .....	3
ARTICLE 6.	Récompenses .....	3
ARTICLE 7.	Observation diverses.....	3

## 1. Description Tournoi

### a. Responsable du tournoi

M. Jean-Pierre Bernard

E-Mail : [bernardj pierre@hotmail.fr](mailto:bernardj pierre@hotmail.fr)

### b. Détails du tournoi :

Le club de tennis de Table Chalais Montmoreau n°10160085 vous invite à participer samedi 27 avril 2024 au tournoi amical de simple qui se déroulera à l'adresse suivante

- Salle Omnisport 16210 Chalais

### c. Juge-arbitre :

M. Jean-Luc Sauvage (JA 2)

E-Mail : [clecam.sauv@laposte.net](mailto:clecam.sauv@laposte.net)

## 2. Règlement :

### ARTICLE 1. Organisation Matériels

Le tournoi se disputera sur 16 tables

La salle sera ouverte aux participants à partir de 8h30

### ARTICLE 2. Organisation sportive

Les joueurs licenciés à la FFTT seront répartis dans 2 tableaux A et B suivant leurs niveaux.

Un tableau C sera dédié uniquement aux joueurs loisirs.

Un Tableau jeunes sera ouvert l'après-midi.

Le pointage débutera à 8h30 et les rencontres commenceront à 9H.

Déroulement des parties :

- Phases de poules : Au meilleur de 2 manches gagnantes de 11 points
- Tableau principal : Au meilleur de 3 manches gagnantes de 11 points

Le forfait sera annoncé après 3 appels .

### ARTICLE 3. Inscriptions

Le tournoi amical de simples est ouvert aux adhérents du TTCM, aux licenciés FFTT non adhérents au TTCM ainsi qu'à toute personne extérieure.

Les inscriptions sont recevables à l'adresse mail suivante :

M. Jean-Pierre Bernard

E-Mail : [bernardj pierre@hotmail.fr](mailto:bernardj pierre@hotmail.fr)

Téléphone : 0616988844

Dernier délai pour l'inscription : mercredi 24 avril 2024

#### **ARTICLE 4. Droit d'engagement**

Le droit d'engagement est fixé à 5€ par joueur à régler lors du pointage

#### **ARTICLE 5. Equipement**

Une tenue correcte est exigée (short ou jupette et maillots conseillés).

Chaussure de salle obligatoire

Les balles de couleur blanche seront fournies par le TTCM

Des raquettes pourront être prêtées au besoin par le TTCM.

#### **ARTICLE 6. Récompenses**

La dotation globale de tous les tableaux sera de 200 € sous formes de lots offerts par nos partenaires commerçants et artisans.

Chaque tableau sera récompensé.

#### **ARTICLE 7. Observations diverses**

Tout au long de la journée une légère restauration et une buvette seront à la disposition de tous.

Pour le midi, un repas sera servi par les joueurs du TTCM.

Le TTCM décline toutes responsabilités en cas de vol, perte ou accident.

Au cours de la manifestation, des photographies des joueurs pourront être prises et diffusées dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif sur les seuls supports suivants : site internet du TTCM, journal du TTCM, Page Facebook et Instagram du TTCM, Article vie des Clubs Charente Libre.

Le club se réserve le droit de toutes modifications du présent règlement pour une meilleure organisation. Le fait de s'engager et participer implique l'acceptation du règlement et des modifications éventuellement survenues.